

Département du Var

## VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT-CYR-SUR-MER

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 07 - 13

Séance du 15 juillet 2020

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents 30

Représentés : 3

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le quinze juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence, conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

**Adjoints** : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE, Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

**Conseillers Municipaux** : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

**DESIGNATION DES  
REPRESENTANTS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
AU SEIN DE LA**

**COMMISSION  
VIE QUOTIDIENNE  
ET  
DES QUARTIERS**

**Etaient représentés** :

**Conseillers Municipaux** : Madame Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT), Messieurs Bruno BAIXE (procuration à Monsieur Bruno JOANNON), Yohann PAMELLE (procuration à Madame Helen ETCHANCHU)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20200715-DEL20200713-DE  
Date de télétransmission : 17/07/2020  
Date de réception préfecture : 17/07/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Par délibération en date de ce jour, le Conseil Municipal a décidé de créer les 5 commissions municipales suivantes :

- Commission des Finances
- Commission de l'Urbanisme
- Commission Prévention
- Commission Vie Quotidienne et des Quartiers
- Commission Environnement et Développement Durable

Ces Commissions, dont la composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle au regard des dispositions de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, seront présidées par le Maire et composées de 9 membres titulaires et 9 membres suppléants (6 membres du groupe majoritaire, 2 membres du groupe II et 1 membre du groupe III).

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

**Vu** les dispositions de l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°2020.07.08 portant sur la procédure de vote pour la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des organismes extérieurs adoptée à l'unanimité,

**Vu** la délibération n° 2020.07.09 portant création des Commissions Communales,

**Fixe comme suit la composition de la COMMISSION VIE QUOTIDIENNE ET DES QUARTIERS**

Président : le Maire	
Titulaires	Suppléants
Madame Chrystelle GOHARD	Madame Anne-Laure BEAUDOIN
Monsieur Jacques LEPACHELET	Madame Astrid MANOUKIAN
Monsieur Pascal CORDEIL	Monsieur Jean-Michel ROCHE
Monsieur Jean-Michel VALENTIN	Monsieur Michèle VANPEE
Madame Sabine GIACALONE	Madame Cynthia GROC
Monsieur Frédéric HERBAUT	Madame Yohann PAMELLE
Madame Mireille NEVIERE-MAESTRONI	Madame Béatrice AIELLO
Madame Corinne ROCHE-SANNA	Monsieur Dominique HOCQUET
Madame Laura GENEVOIS	Monsieur Dominique OLIVIER

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20200715-DEL20200713-DE  
Date de télétransmission : 17/07/2020  
Date de réception préfecture : 17/07/2020